



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ

Communauté de communes – 53 communes – 24 800 habitants

Recrute

Animateur Contrat de Progrès Territorial à temps complet Remplacement agent - CDD de 6 mois

Saint-Flour Communauté souhaite recruter, pour un remplacement durant un congé maternité, **un/une Animateur(trice) pour son Contrat de Progrès Territorial**. Le poste est à temps complet (1607h), à pourvoir en décembre 2021. Vous serez placé (e) sous l'autorité de la responsable du service Environnement.

Missions :

Le/la **Animateur(trice)** travaille au sein du service Environnement.

Au sein d'une équipe de 5 agents, il/elle a en charge la mise en œuvre du contrat de progrès territorial et le suivi de la GEMAPI

En coordination avec la Chef du service environnement :

Au titre de la mise en œuvre du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère :

- Conduire le pilotage et la mise en œuvre du contrat de progrès territorial dans une approche pluriannuelle des actions menées ;
- Assurer le suivi administratif et financier des actions du contrat de progrès territorial (montage des plans de financement, des dossiers de demande de subvention, des marchés publics...) ;
- Assurer l'organisation et l'animation des comités de pilotage, des réunions techniques et des réunions de concertation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers : convocations, préparation des contenus présentés, rédaction de compte rendu et diffusion ;
- Mettre en œuvre les différents volets du contrat de progrès territorial en lien avec les autres membres du service en charge du contrat, notamment :
 - Suivre les deux appels à projet en cours, à savoir «restauration des zones humides dégradées de la Planèze » et « économie et efficacité de l'eau en agriculture », en lien avec les différents prestataires de service (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Chambre d'Agriculture du Cantal) ;
 - Mettre en place un suivi thermique sur l'ensemble des cours d'eau du contrat de progrès territorial ;
 - Suivre la qualité des eaux superficielles (prestation de services en cours).

- Encadrer et suivre les différents chantiers de restauration des milieux aquatiques engagés sur le périmètre du contrat de progrès territorial, en particulier :
 - Suivre l'étude de maîtrise d'œuvre relative au reméandrage du cours d'eau de La Salesse ;
 - Suivre la mise en œuvre de la convention groupée de rétablissement de la continuité écologique de l'Ander (convention établie avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne) ;
 - Engager une réflexion autour de la poursuite des chantiers de restauration de la Trame Verte et Bleue.
- Informer et sensibiliser les divers publics aux enjeux du contrat de progrès territorial :
 - Organiser des formations sur la gestion de l'eau, auprès de publics cibles
 - Développer les animations auprès des scolaires et lancer un projet pédagogique auprès des écoles du territoire ;
 - Organiser une journée de sensibilisation auprès des élus de Saint-Flour Communauté ;
 - Suivre l'état d'avancement de l'élaboration d'un « Guide du riverain », projet porté par le Conseil Départemental du Cantal
- Participer aux réunions de travail extérieures liées à la mise en œuvre du contrat de progrès territorial et aux thématiques de préservation et de restauration des milieux aquatiques ;
- Assurer la coordination des actions du contrat de progrès territorial avec les autres outils de gestion des milieux aquatiques portés par le SIGAL, le PNR Aubrac, l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental ;
- Accompagner les collectivités sur la stratégie d'actions du contrat (assistance technique).

Au titre de la compétence gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI)

- Assurer la veille juridique concernant la compétence GEMAPI, la gestion de l'eau et la protection contre les inondations ;
- Assurer le suivi de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le PNR Aubrac (mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Gestion Remontalou, Lebot, Levandès et du PPG du Bès et ses affluents) ;
- Assurer le suivi des conventions et autres cadres contractuels avec le SIGAL et tous les EPAGE et EPTB, acteurs de la gestion des milieux aquatiques sur le territoire ;
- Restituer aux élus le travail réalisé au titre de cette compétence et les accompagner dans le processus décisionnel.

Profil :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3, dans le domaine de l'environnement, de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- Vous possédez le permis B.

Aptitudes requises :

- Connaissances sur le fonctionnement des hydro-systèmes : hydromorphologie, biologie aquatique, dynamique de cours d'eau,

entretien de rivières, aménagement d'ouvrages (génie végétal, systèmes d'abreuvement, ...)

- Connaissances en gestion intégrée de la ressource en eau et gestion des milieux aquatiques
- Connaissances des enjeux agricoles liés aux cours d'eau : abreuvement du bétail, notions de pâturage...
- Compétences et connaissances exigées en politique de l'eau (politiques nationales et européennes, acteurs, organisation, réglementation ...)
- Capacité à suivre et encadrer des chantiers de restauration de rivières
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, du Code des Marchés Publics et en droit de l'Environnement
- Maîtrise des outils informatiques bureautique et SIG

Savoir être/aptitudes :

- Aptitude à la conduite de projets
- Capacités rédactionnelles et d'expression orale
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Capacité d'animation et de communication
- Aptitudes à animer des réunions, à la concertation et au dialogue auprès d'un public varié
- Esprit d'initiative et force de propositions
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles (élus, usagers, partenaires financiers) et sens des responsabilités
- Autonomie sur le terrain et capacité d'organisation
- Rigueur organisationnelle et dans le respect des procédures, des normes de sécurité notamment dans le travail de terrain

Contraintes d'exercice :

- Réunions en soirée et week-end
- Déplacements sur le territoire communautaire, régional et parfois national

Conditions d'emploi :

Cadre statutaire : catégorie B de la filière technique

Cadre d'emploi : Techniciens territoriaux

Temps de travail : poste à temps complet (1607 h).

Lieu de travail : Saint-Flour communauté, Village d'entreprises, ZA Le Rozier
Coren 15100 SAINT-FLOUR

Renseignements auprès de :

Mme Evelyne BONNAL, DRH : drh@saintflourco.fr

Adresser CV, lettre de motivation et copie des diplômes avant le 19 novembre 2021 à :

Madame le Président
Village d'entreprises
ZA Le Rozier Coren
15100 SAINT-FLOUR